

SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Novembre 2021



UNIFOR
theUnion | lesyndicat
Le 3 decembre 2021

Statistiques nationales

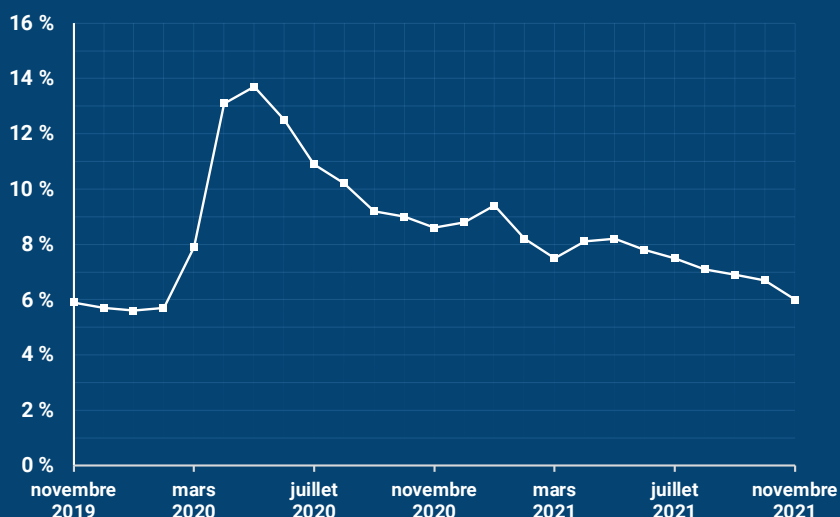
La reprise du marché du travail au Canada s'est considérablement accélérée en novembre, le taux de chômage ayant chuté à un niveau pré-pandémique et près de 154 000 emplois ayant été ajoutés à l'économie. La diminution de 0,7 point de pourcentage du taux de chômage marque la plus forte baisse depuis le premier trimestre de 2021. Comme le taux de participation est resté inchangé par rapport au mois précédent, tous les gains d'emploi en novembre proviennent des participantes et participants au marché du travail qui recherchent activement et obtiennent un nouvel emploi.

Bien que le taux national de syndicalisation ait continué à baisser, atteignant la moyenne quinquennale pré-pandémique de 30,7 %, il y a beaucoup plus de travailleuses et travailleurs sur le marché du travail aujourd'hui, ce qui signifie que le nombre total de travailleuses et travailleurs régis par une convention collective a augmenté de près de 200 000 depuis février 2020.

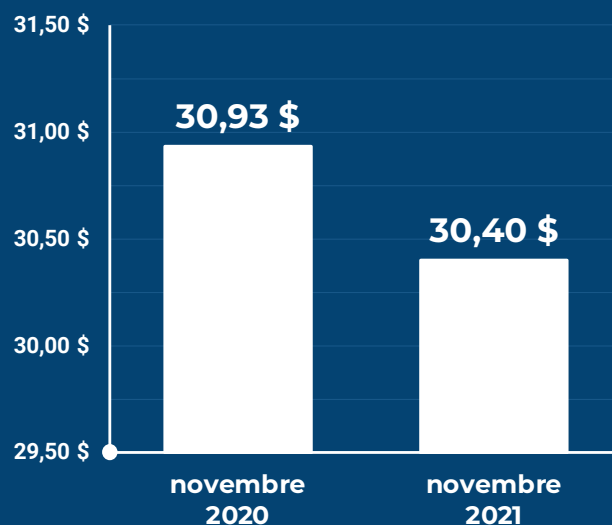
	Moyenne sur 5 ans nov. 2015 à nov. 2019	Nov. 2020	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021	Variation entre oct. et nov. 2021
Emploi total (nombre) ¹	18 406 960	18 537 500	19 316 100	778 600 4,2 %	153 700 0,8 %
Taux de chômage (%) ²	6,3	8,6	6,0	-2,6 pp	-0,7 pp
Taux de participation (%) ³	65,6	65,1	65,3	0,2 pp	0,0 pp
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,7	31,3	30,7	-0,6 pp	-0,2 pp
Salaire horaire moyen (\$) ⁵	29,15 \$	30,93 \$	30,40 \$	-1,7 %	0,5 %
Heures hebdomadaires moyennes (heures) ⁶	35,1	35,1	35,2	0,3 %	-0,3 %

*pp = points de pourcentage

Taux de chômage



Salaire horaire moyen



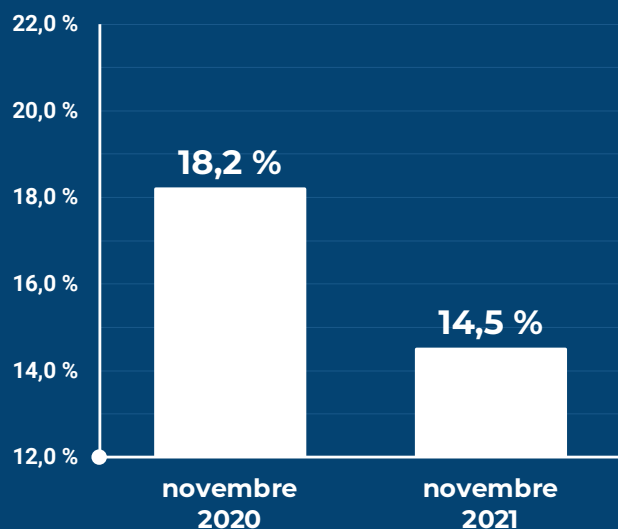
Indicateurs nationaux de précarité

Les indicateurs de précarité ont eux aussi largement contribué à l'image positive du marché du travail en novembre. Bien qu'il y ait eu un bond important de la proportion de travailleuses et travailleurs à temps partiel d'octobre à novembre, le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire (c.-à-d. ceux qui préféreraient travailler à temps plein) a diminué de 1,2 point de pourcentage. En glissement annuel, le taux de temps partiel involontaire est inférieur de près de 6 points de pourcentage. De même, les taux de sous-emploi et de sous-utilisation ont connu des baisses annuelles significatives, le taux de sous-utilisation étant tombé à son plus bas niveau depuis décembre 2019 (7,6 %).

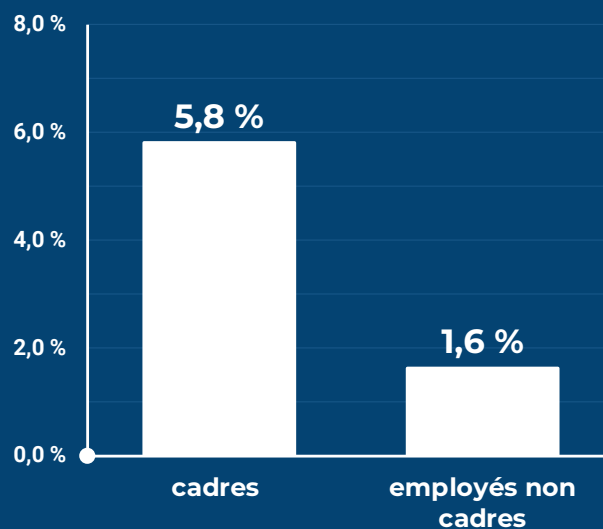
Toutefois, des signes continuent de montrer que le retour à des emplois davantage à temps plein s'est accompagné d'un taux de précarité plus élevé, comme en témoigne la plus grande proportion de titulaires d'emplois temporaires et multiples. Les gains salariaux nominaux ont également été partagés de manière inégale, les cadres ayant connu une croissance du salaire horaire bien plus importante depuis novembre 2020 que les employés non cadres.

	Nov. 2020	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021 (pp)	Variation entre oct. 2021 et nov. 2021 (pp)
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	19,2	19,5	0,3	0,6
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	45,3	39,6	-5,7	-1,2
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	11,0	7,6	-3,4	-0,5
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	18,2	14,5	-3,7	-0,3
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	4,4	5,7	1,3	0,3
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,3	11,9	0,6	0,0
<i>Occasionnel/autre (%)</i>	3,0	3,3	0,3	0,2
<i>Temporaire/à contrat (%)</i>	6,6	7,0	0,4	0,2
<i>Saisonnier (%)</i>	1,7	1,6	-0,1	-0,4
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,7	19,4	-1,3	0,1
Écart salarial entre les genres ¹⁴	3,43 \$	3,71 \$	8,3 %	4,5 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	846,3	676,8	-20,0 %	2,1 %

Taux de sous-emploi



Croissance des salaires nominaux des cadres et des employés non cadres



Statistiques régionales

Dans les cinq régions, c'est dans les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario que l'emploi a le plus progressé, avec des augmentations d'environ 1 % ou plus. En chiffres absolus, toutefois, c'est l'Ontario qui a créé le plus d'emplois (+68 100), suivi du Québec (+45 500) et des Prairies (+18 700). En ce qui concerne le taux de chômage, celui du Québec était de loin le plus bas, à 4,5 %, suivi de la Colombie-Britannique (5,6 %), de l'Ontario (6,4 %) et des Prairies (6,7 %). Malgré la forte baisse mensuelle du taux de chômage dans la région de l'Atlantique, le taux régional demeure comparativement élevé, à 8,7 %.

La tendance mensuelle du salaire horaire moyen demeure toutefois préoccupante, le salaire horaire réel demeurant stagnant au Québec et diminuant dans la région de l'Atlantique (-0,6 %) et en Colombie-Britannique (-0,3 %). Seules les Prairies (+1,7 %) et l'Ontario (+0,6 %) ont récupéré le terrain perdu, mais les salaires corrigés de l'inflation continuent d'être inférieurs dans toutes les régions par rapport à novembre 2020. Bien que les pressions inflationnistes actuelles soient probablement transitoires et causées par des problèmes de la chaîne d'approvisionnement mondiale plutôt que par des pics de la demande et des salaires, les travailleuses et travailleurs devront négocier des augmentations de salaire plus importantes afin de s'assurer que leur pouvoir d'achat se maintienne au cours de l'année 2022 et au-delà.



Statistiques régionales continués

Atlantique

	Nov. 2020	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021	Variation entre oct. et nov. 2021
Emploi total	1 128 900	1 147 900	19 000 1,7 %	16 700 1,5 %
Taux de chômage (%)	9,2	8,7	-0,5	-1,0
Taux de participation (%)	60,8	61,0	0,2	0,1
Taux de syndicalisation (%)	32,4	31,6	-0,8	-0,9
Salaire horaire moyen	26,67 \$	26,27 \$	-1,5 %	-0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	36,5	36,5	0,1 %	-0,4 %



Québec

	Nov. 2020	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021	Variation entre oct. et nov. 2021
Emploi total	4 216 000	4 364 500	148 500 3,5 %	45 500 1,1 %
Taux de chômage (%)	7,2	4,5	-2,7	-1,1
Taux de participation (%)	64,2	64,2	0,0	-0,1
Taux de syndicalisation (%)	40,3	40,2	-0,1	-0,1
Salaire horaire moyen	30,06 \$	29,39 \$	-2,2 %	-0,1 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,6	34,5	-0,2 %	-1,0 %



Ontario

	Nov. 2020	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021	Variation entre oct. et nov. 2021
Emploi total	7 238 300	7 604 800	366 500 5,1 %	68 100 0,9 %
Taux de chômage (%)	9,2	6,4	-2,8	-0,6
Taux de participation (%)	65,0	65,5	0,5	0,1
Taux de syndicalisation (%)	27,7	26,1	-1,6	-0,1
Salaire horaire moyen	31,44 \$	31,03 \$	-1,3 %	0,6 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,6	35,7	0,2 %	-0,1 %



Statistiques régionales continuées

Prairies

	Nov. 2020	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021	Variation entre oct. et nov. 2021
Emploi total	3 358 900	3 502 000	143 100 4,3 %	18 700 0,5 %
Taux de chômage (%)	9,8	6,7	-3,1	-0,2
Taux de participation (%)	68,2	68,2	0,0	0,1
Taux de syndicalisation (%)	28,0	28,6	0,6	0,4
Salaire horaire moyen	32,66 \$	31,40 \$	-3,8 %	1,7 %
Heures hebdomadaires moyennes	35,8	36,2	1,0 %	-0,5 %



Colombie-Britannique

	Nov. 2020	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021	Variation entre oct. et nov. 2021
Emploi total	2 595 400	2 696 900	101 500 3,9 %	4 600 0,2 %
Taux de chômage (%)	7,3	5,6	-1,7	-0,1
Taux de participation (%)	64,8	65,1	0,3	0,0
Taux de syndicalisation (%)	29,6	30,5	0,9	-0,5
Salaire horaire moyen	31,29 \$	30,79 \$	-1,6 %	-0,3 %
Heures hebdomadaires moyennes	34,6	34,5	-0,2 %	-1,4 %



Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie

Les fortes baisses de salaires sectoriels observées au cours des deuxième et troisième trimestres de 2021 se sont atténuées et, dans certains cas, inversées, un nombre croissant d'industries enregistrant à nouveau des gains de salaires réels. L'industrie du transport et de l'entreposage ainsi que l'industrie minière, pétrolière et gazière ont maintenant rejoint d'autres industries traditionnellement ouvrières, comme la fabrication de produits non durables et l'industrie forestière, qui affichent des gains annuels de salaires réels. Parmi les autres secteurs qui s'approchent de la parité des salaires réels par rapport à 2020 figurent l'industrie de la construction et l'hébergement et la restauration. Toutefois, les industries comptant une proportion importante de travailleuses et travailleurs du secteur public continuent d'accuser du retard, les salaires étant considérablement érodés par les plafonds salariaux inappropriés du secteur public dans un certain nombre de provinces. Comme indiqué ci-dessus, les gains salariaux ont également été répartis de manière inégale entre les cadres et les employés, les salaires des cadres ayant tendance à dépasser l'inflation, contrairement aux employés non cadres.

En ce qui concerne les chiffres de l'emploi, des gains annuels notables ont été réalisés dans les administrations publiques (+89 100), le commerce de détail (+115 000), les services professionnels, scientifiques et techniques (+114 000) et l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale (+112 900). L'hébergement et les services de restauration restent toutefois très en retrait par rapport aux chiffres de février 2020 (-186 000), malgré la création de près de 50 000 emplois depuis novembre 2020.

Salairé horaire moyen par industrie

Industrie	Nov. 2021	Variation entre nov. 2020 et nov. 2021
Agriculture	20,90 \$	-4,2 %
Foresterie	30,74 \$	1,6 %
Pêche, chasse et trappage	29,64 \$	15,1 %
Mines, pétrole et gaz	46,16 \$	2,0 %
Services publics	48,54 \$	2,3 %
Construction	32,21 \$	-0,9 %
Industrie manufacturière – biens durables	30,02 \$	-4,3 %
Fabrication de biens non durables	28,93 \$	2,3 %
Commerce de gros	30,49 \$	-1,4 %
Commerce de détail	20,88 \$	-3,6 %
Transport et entreposage	29,68 \$	2,6 %
Finances et assurances	37,25 \$	-2,7 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	29,17 \$	-4,1 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	38,27 \$	0,1 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	23,44 \$	0,5 %
Services éducatifs	35,91 \$	-3,8 %
Soins de santé et assistance sociale	29,56 \$	-3,6 %
Information, culture et loisirs	30,88 \$	-5,5 %
Hébergement et services de restauration	17,82 \$	-1,5 %
Autres services	26,65 \$	-3,0 %
Administration publique	39,67 \$	-2,5 %

Salaires moyens et gains/pertes d'emploi par industrie continués

Évolution de l'emploi par industrie, nov. 2020 à nov. 2021

Agriculture	-46 102	
Foresterie		2 975
Pêche, chasse et trappage	-5 378	
Mines, pétrole et gaz	-2 602	
Services publics	-2 723	
Construction		18 059
Industrie manufacturière – biens durables		4 201
Fabrication de biens non durables		35 150
Commerce de gros		16 868
Commerce de détail		115 044
Transport et entreposage		58 798
Finances et assurances		28 722
Services immobiliers, de location et de location à bail		25 301
Services professionnels, scientifiques et techniques		114 019
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres		8 027
Services éducatifs		39 655
Soins de santé et assistance sociale		112 887
Information, culture et loisirs		84 547
Hébergement et services de restauration		47 153
Autres services	-42 401	
Administration publique		89 088



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux de participation exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Nov.s couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est ajusté en fonction de l'inflation et est exprimé en dollars courants.
6. La mesure du nombre moyen d'heures hebdomadaires est calculée en faisant la moyenne des heures hebdomadaires habituelles travaillées à l'emploi principal.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Nov.n-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs janouragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Nov.s qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Nov.n-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Nov.s qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | le syndicat

www.unifor.org